

CONDUITE EN SÉCURITÉ DES GRUES AUXILIAIRES CACES R390

Durée préconisée de la formation : Nous consulter.

Nombre de stagiaires : 6 maximums.

Objectifs de la formation : Etre capable de manipuler une grue auxiliaire dans le respect des règles de sécurité.

Vérifier l'aptitude à la conduite de grues auxiliaires conformément à la recommandation R390 de la Caisse Nationale d'Assurances Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS).

Pré-requis : Toute personne de plus de 18 ans appelée à manipuler une grue auxiliaire. Le stagiaire devra être titulaire du permis correspondant à la catégorie de véhicule équipé de la grue. En cas de non possession du permis de conduire, le stagiaire devra se faire accompagner d'un conducteur qualifié.

- Aptitude médicale

Lieu de formation : Salle de formation de votre entreprise.

Support pédagogique : Powerpoint, mémento stagiaire remis en fin de stage.

Matériel pédagogique : Vidéo projecteur, cd rom.

Méthodologie : Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.

Remise d'un support pédagogique.

Validation : - Questionnaires à choix multiples (QCM).

- Examen pratique de manipulation d'une grue auxiliaire conforme à la R 390.

- Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES) pour les grues auxiliaires conformes à la recommandation R 390 de la Caisse Nationale d' Assurance Maladie.

- **Connaissances générales.**
- **Conduite sur la voie publique et dans l'entreprise.**
- **Principaux modes de commandes et d'équipements de grues.**
- **Notions élémentaires de physique.**
- **Technologie et stabilité des grues auxiliaires.**
- **Positionnement de la grue auxiliaire.**
- **Exploitation de la grue auxiliaire.**
- **Vérifications et entretien d'usage.**
- **Option télé/radiocommande (selon besoins de l'entreprise).**

